



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

MECS LES PEUPLIERS

156 Cours Tolstoï – 69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 04 78 84 56 87

Rédigé par Martine BEAUREILLE, Cheffe de service

Visé par Jean-Christophe BOSCH, Directeur Pôle EST

Gille GUIGNARD Directeur Territoire SUD / EST

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI LOPEZ

SOMMAIRE

1. Activité et personnel	3
1.1. Activité	3
1.2. Personnel.....	5
2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité	7
2.1 Faits marquants.....	7
2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats	8
2.3 Expression et participation des usagers.....	10
2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques	11
2.5 Démarche qualité	Erreur ! Signet non défini.
3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties	12
3.2 Usagers suivis dans l'année	20
3.3 Usagers sortis	34
4. Locaux et moyens matériels	37
5. Perspectives 2024	38

1. Activité et personnel

1.1. Activité

La MECS Les PEUPLIERS présente un déficit de 290 journées pour cette année 2023, essentiellement lié à la transformation du projet d'accueil du public mineurs isolés en public de la protection de l'enfance avec des problématiques nécessitant une proximité éducative importante.

Les appartements existants étant situés à ½ heure du site, il a fallu rechercher des solutions plus proches de l'établissement. Après près plus d'une année de recherche, nous avons pu trouver des appartements situés à moins de 5 minutes à pied de la maison d'enfants. Appartements que nous avons pu mettre en service à la fin de l'été 2023.

Le déficit initié en début d'année a pu être rectifié à partir de cette période, mais n'a pas été suffisant pour un retour à l'équilibre. L'établissement Les PEUPLIERS bénéficie de 30 places pour 30 lits d'accueil, ce qui interdit un sureffectif sans accueil précaire (matelas posé à même le sol).

Ces 3 facteurs, appartements éloignés, pourcentage du taux de remplissage et impossibilité de faire du sureffectif, expliquent le déficit de journées pour l'année 2023.

La MECS Les PEUPLIERS a effectué 10113 journées pour une demande de 10403 journées avec un taux de remplissage de 95% reconduit en 2023.

MOIS	Usagers présents fin de mois	EN JOURS									EN EUROS								
		REALISE			ACCORDE		ECARTS				REALISE				ACCORDE		ECARTS		
		2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 20223	%	2022	PJ 2023	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	
Janvier	27	709	837	837	884	884	-47	-47	95%	116 992	158,82	132 932	132 932	141 804	141 804	-8 872	-8 872	94%	
Février	27	644	756	1 593	798	1 682	-42	-89	95%	106 266	158,82	120 068	253 000	128 009	269 813	-7 941	-16 813	94%	
Mars	27	784	815	2 408	883	2 565	-68	-157	94%	129 368	158,82	129 438	382 439	141 644	411 457	-12 206	-29 019	93%	
Avril	26	733	780	3 188	855	3 420	-75	-232	93%	120 952	158,82	123 880	506 318	137 152	548 610	-13 273	-42 292	92%	
Mai	26	775	806	3 994	884	4 304	-78	-310	93%	127 883	158,82	128 009	634 327	141 804	690 414	-13 795	-56 087	92%	
Juin	26	759	755	4 749	855	5 159	-100	-410	92%	125 243	158,82	119 909	754 236	137 152	827 567	-17 243	-73 330	91%	
Juillet	29	768	802	5 551	883	6 042	-81	-491	92%	126 728	161,95	129 884	884 120	141 644	969 211	-11 760	-85 091	91%	
Août	31	776	927	6 478	883	6 925	44	-447	94%	128 048	161,95	150 128	1 034 248	141 644	1 110 855	8 484	-76 607	93%	
Septembre	30	795	900	7 378	855	7 780	45	-402	95%	131 183	161,95	145 755	1 180 003	137 152	1 248 007	8 603	-68 004	95%	
Octobre	30	837	930	8 308	884	8 664	46	-356	96%	138 113	161,95	150 614	1 330 616	141 804	1 389 812	8 809	-59 195	96%	
Novembre	30	810	900	9 208	855	9 519	45	-311	97%	103 656	161,95	145 755	1 476 371	137 152	1 526 964	8 603	-50 593	97%	
Décembre	29	837	905	10 113	884	10 403	21	-290	97%	107 111	161,95	146 565	1 622 936	141 804	1 668 768	4 760	-45 832	97%	

1.2. Personnel

Effectifs au 31/12/23

	Effectifs autorisés	Postes vacances au 31/12/22
DIRECTION	1.6 ETP	
ADMINISTRATION	0.80 ETP	
EDUCATIF	13 ETP	3 ETP
SOIN	0.40 ETP	
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	6 ETP	
Agent de service	1 ETP	

Postes vacants au 31/12/23 :

3 postes éducatifs sont vacants en cette fin d'année 2023.

Mouvements du personnel durant l'année :

L'année 2023 a été source de nombreux changements. Ainsi nous avons eu 6 départs.

Le contrat d'une Monitrice éducatrice n'a pas été renouvelé suite à une période d'essai insatisfaisante.

Une Monitrice Adjointe d'animation, 3 monitrices éducatrices et une éducatrice spécialisée ont démissionnées et un éducateur spécialisé est parti en retraite.

Tous ces départs, même si la plupart ont été remplacés par du personnel diplômés, ont montrés combien la stabilité et le lien tissés au cours des années avec les jeunes sont des paramètres importants dans la prise en charge des enfants accueillis.

L'équipe du groupe 1 a ainsi été renouvelée dans sa quasi-totalité. Une seule éducatrice est toujours présente. Néanmoins, cette équipe a été reconstruite avec un CDD présent depuis quelques mois et un ancien stagiaire.

C'est également une ancienne stagiaire éducatrice spécialisée qui a été embauchée sur le groupe 3 suite au départ en retraite d'un salarié.

Le contrat d'apprentissage a été arrêté en cours d'année suite à la décision de centre de formation de mettre fin au suivi de cet apprenti.

Le groupe 2 à également été impacté par 2 départs.

Ces mouvements de personnel et la difficulté du recrutement ont amené l'institution à faire appel aux agences intérim. Ce qui était une exception est devenu notre quotidien pour assurer la continuité de service auprès des jeunes.

Ainsi, en 2023, 55 CDD supérieurs à 7 jours ont été établis pour pallier aux différentes absences et 307 de moins de 7 jours (contrats sous-traités à l'intérim).

Par ailleurs, en lien avec la mise en place des appartements de proximités, une surveillante de nuit est passée de 0.75 ETP à 1 ETP

L'agent technique est revenu d'un long arrêt et est passé de 0.60 ETP à 0.80 ETP, il effectue

les 0.20 ETP restant au siège de l'association à raison de 2 jours par quinzaine.

Le temps de secrétariat a été augmenté momentanément de 0.10 ETP pour faire face à la cyber attaque dont a été victime l'établissement en juillet 2023.

La psychologue institutionnelle a repris son poste à son retour de congés parental.

Le recrutement reste la préoccupation principale de l'établissement afin d'apporter de la stabilité auprès des enfants accueillis.

Analyse de la pratique

Chaque équipe bénéficie 12 séances de 1h30 chacune d'octobre à juin, avec le changement en septembre de l'intervenante de l'analyse de la pratique.

Ces temps ont été très importants pour déconstruire, construire et reconstruire les équipes éducatives avec les départs et arrivées constants tout au long de cette année 2023.

L'analyse de la pratique s'est poursuivie cette année encore pour les maitresses de maison. Les surveillants de nuit bénéficient également de l'analyse de la pratique qui est mutualisée avec l'équipe de la MECS Balmont.

La cheffe de service bénéficie de séances de co-développement pour mieux appréhender les changements et mieux transmettre aux équipes les plus-values qui en découlent.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2023		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
collective	NEMO Educateurs Services généraux Administratif Cadres	TROIZAIRE
collective	OCTIME Educateurs Services généraux Administratif Cadres	AUDAGE
Collective	YOOZ Administratif	Interne
individuelle	Formation Excel administratif	Aves Formation (en visio)

Les difficultés de recrutement amènent les établissements à réfléchir autrement la GPEC. L'association effectue de plus en plus de formation en interne pour que les salariés acquièrent de nouvelles compétences, mais aussi pour essayer par ce biais de la formation, de rendre les postes plus attractifs et ainsi fidéliser les CDD.

La volonté du Territoire est de permettre aux salariés d'acquérir des compétences. Ainsi les formations en VAE, universitaires, sont encouragées.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Le piratage informatique en juillet 2023 a considérablement impacté la vie de l'institution et ce durablement. Nous pouvons saluer l'équipe éducative présente au moment de cette cyber attaque qui a dû faire appel à sa capacité d'adaptation puisque nous ne pouvions plus utiliser les ordinateurs durant tout le mois de juillet. Nous avons heureusement pu compter sur nos « partenaires » des MDM qui ont fait preuve de beaucoup de compréhension voire de soutien logistique puisque nous ne pouvions même pas imprimer le moindre document. Cette période a été d'autant plus complexe que nous avons procédé à 7 départs et donc 9 accueils ; quand on sait tous les documents administratifs qui sont traités à ce moment-là, nous avons eu le sentiment de revenir à l'âge de pierre. Cet événement continue de nous mettre en difficulté dans la mesure où nous avons absolument perdu l'ensemble des outils et données qui n'ont pas pu être récupérés. Nous avons par conséquent accumulé un retard considérable dans notre travail car nous n'avons pas réussi à remettre tous les outils en place au 31.12.23. Jusqu'au mois de janvier 2024, nous n'avons eu de cesse d'harceler le service informatique pour retrouver un semblant de normalité.

La démission en cascade de 3 salariées coup sur coup, dont 2 qui avaient marqué l'établissement par la qualité de leur prestation et la durée de leur présence, a profondément impacté la quiétude et l'organisation de la MECS. Ces départs ont terriblement affecté les enfants qui ont une énième fois refait l'expérience de l'abandon. S'en est suivi une déstabilisation au sein du groupe 2 particulièrement touché, dont la dynamique de groupe actuelle reste peu positive. Une mauvaise ambiance semble régner dans ce groupe, certains enfants souhaitant même quitter leur groupe pour « migrer » vers celui dont les professionnels sont plus stables. A ce jour, nous ne sommes toujours pas parvenus à reconstituer l'équipe éducative, 2 postes vacants sont toujours en attente de recrutement.

Le départ à la retraite d'un éducateur du groupe des appartements éducatifs qui avait travaillé sur les 3 groupes durant 30 ans à la MECS a également un peu déstabilisé cette équipe de 3 professionnels. L'expérience et la tranquillité dans sa pratique permettait aux 2 jeunes professionnels qui travaillaient à ses côtés, de bénéficier de son expertise et de son recul sur certaines situations parfois compliquées. Fort heureusement le recrutement peu de temps après d'une éducatrice spécialisée qui connaissait l'institution pour y avoir fait un stage long, a permis peu à peu de reconstruire cette équipe. La particularité de ce dispositif initialement prévu en grande partie pour l'accueil de mineurs isolés, expliquait un taux faible d'encadrement qui n'est plus suffisant au regard du public accueilli aujourd'hui constitué de 10 jeunes uniquement issus de la protection l'enfance. Quand on sait toutes les problématiques rencontrées par ce public, force est de constater que les moyens ne sont pas à la hauteur de la qualité de service que nous souhaiterions rendre.

Les difficultés de recrutement et les remplacements par des nouveaux professionnels qui passent et repassent ou pas, font parties du quotidien des salariés comme du public accueilli. L'absence de CV ou la réception d'autres sans lien avec notre profession questionne. Mais où sont passés les étudiants que nous accompagnons et formons ? comme l'année précédente, la sur sollicitation des agences d'intérim continue d'agacer même si celles-ci deviennent malheureusement indispensables à la survie de la MECS. Aujourd'hui, de nouvelles formes d'accompagnement arrivent sur le marché : les auto entrepreneurs. Encore un pansement de plus qui ne résout en rien notre souhait d'apporter une stabilité au combien nécessaire à des jeunes déjà fragilisés par leur histoire qui n'ont pas besoin d'avoir une personne de passage de plus.

Cette recherche de personnel permanente occupe la cheffe de service sur la quasi moitié de son temps, ce qui a de vraies conséquences sur ses autres missions qui sont de fait en souffrance, sans parler du fait qu'il faut sans arrêt informer, former, palier dans tous les domaines.

Fidélisation de 3 salariés embauchés en CDI dont 2 d'entre eux ont été stagiaires 2 ans auparavant

La bonne nouvelle de l'année 2023 reviendra à la « location » début juillet, de 2 nouveaux appartements éducatifs situé sur le cours Tolstoï qui permet l'accueil de 4 mineurs garçons et filles. Cette proximité de la MECS nous permet d'avoir enfin un taux d'occupation maximum.

Ce changement d'accueil dans le dispositif nécessiterait sans doute une présence ou un passage de surveillants de nuit.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Pendant l'année scolaire 2022 - 2023, l'association de soutien scolaire AGIR ABCD a de nouveau fait partie de nos partenaires. Quatre intervenantes bénévoles sont ainsi intervenues à la MECS à raison d'une heure et demie de temps deux fois par semaine. Sept enfants en classe à partir de l'école primaire jusqu'au collège ont ainsi pu bénéficier chaque semaine d'une aide individualisée aux apprentissages. La collaboration entre les bénévoles et l'équipe éducative fût cette fois encore très étroite, pour permettre un accompagnement ajusté en fonction des besoins de chaque enfant.

Malheureusement, en raison du décès brutal de Madame RIOU, présidente et bénévole active de l'association AGIR, l'aide aux devoirs ne reprendra qu'en mars 2024 pour deux enfants scolarisés en primaire, à raison d'une fois par semaine.

Pour la rentrée 2023, nous avons de nouveau été sollicités par l'AFEV, association partenaire de la Métropole de Lyon, qui a notamment pour objectif de lutter contre les inégalités éducatives et sociales, en proposant l'accompagnement individuel de deux heures par semaine d'un enfant par un(e) bénévole (étudiant.e) sur l'extérieur. Ce partenariat avait déjà été mis en place brièvement et pour la première fois à la MECS des Peupliers au cours du printemps 2023, jusqu'aux vacances d'été.

Pour ajuster le bénéfice d'une telle intervention auprès des enfants, nous avons convenu avec le coordinateur de l'association, que chaque enfant puisse, à l'occasion de ces temps de rencontre hors les murs, se voir proposer une aide aux devoirs et un soutien à la prise de confiance en soi, mais aussi une ouverture culturelle (musées, expositions, spectacles, etc.). Ainsi, dix enfants de la MECS, de l'école primaire au lycée, ont pu bénéficier d'un « mentorat » proposé par l'AFEV peu après la rentrée 2023.

La plupart des enfants concernés se sont favorablement saisis du dispositif, deux n'ont pas souhaité poursuivre après un bref essai. L'AFEV s'est montrée disponible et vigilante en ce qui concerne la mise en lien et son suivi entre chaque enfant et son bénévole, par le biais d'une coordination centralisée à la MECS. De même, les spécificités des publics accueillis en MECS, ont amené l'institution à se montrer attentive à la typicité des liens qui se sont établis entre enfant et bénévole, ainsi qu'au sujet des activités effectuées. Cela pour proposer un cadre à ce lien facilement identifiable par tous et de fait, faciliter l'accompagnement qui en résulte.

Enfin, pour la rentrée scolaire 2023, un nouveau partenariat a été mis en place avec la MJC de Villeurbanne, pour proposer aux enfants le souhaitant des activités sportives et artistiques hebdomadaires. Des places ont ainsi été réservées aux enfants de la MECS pour leur permettre de s'essayer à une pratique de leur choix pendant quelques séances, avant qu'un engagement pour le reste de l'année se fasse.

En ce début 2024, deux enfants se sont inscrits de façon durable dans l'une ou l'autre des activités proposées par la MJC de Villeurbanne.

Si les budgets le permettent, ce sera très vraisemblablement un partenariat à consolider sur le prochain exercice. Collaboration qui est aussi précieuse d'un point de vu budgétaire.

2.3 Expression et participation des usagers

Les projets individuels :

Les projets individuels qui n'avaient pas pu avoir lieu en 2022 (4) ont été reportés en 2023 et idem pour ceux de 2023 qui se feront en 2024 (5). Nous avons pourtant convenu de ne pas déplacer les dates lorsque la famille ou le travailleur social ne peut se rendre disponible malgré une proposition de RDV donnée longtemps à l'avance, pour permettre à chacun d'anticiper et d'accompagner le jeune dans son projet. Malheureusement, lorsque l'éducateur référent lui-même n'est pas ou plus présent pour démission, ou que la situation nécessite vraiment que chaque partie soit présente pour une vraie cohérence, nous n'avons pas d'autre choix que de proposer une autre date ce qui remobilise l'ensemble des intervenants. Nous avons décidé cette année d'organiser ces temps de rencontre et de décision durant les temps de présence de la psychologue soit le mardi et le jeudi soir. Cette pluralité des regards permet parfois à l'enfant de se sentir soutenu dans sa parole surtout lorsque ce dernier est suivi par la psychologue en interne.

Nous observons que ces temps de co-construction sont toujours bénéfiques à l'enfant et à sa famille qui peuvent déposer dans cet instant leur souhait, voire revendications dès lors qu'ils s'y sentent autorisés et se projeter ainsi dans l'avenir. Nous poursuivons ce que nous avons mis en place au moment du COVID, à savoir que nous avons un temps d'échange préparatoire avec le jeune (à la MECS) mais également avec sa famille (téléphonique) en amont de la rencontre.

Par contre, nous ne sommes pas certains de proposer 2 temps de ce type par an au vu de la difficulté à mobiliser chacun mais nous envisageons plutôt de mettre des synthèses en place.

Elections des délégués de groupe :

Les élections pour la période 2023-2024, ont eu lieu courant novembre, avec certes un peu de retard mais les représentants des jeunes se sont une fois de plus sentis investis dans leur mission sur les groupe 1 et 2. On notera néanmoins plus de difficultés en fin d'année sur le groupe 2 à jouer leur rôle auprès de leurs pairs sur la période qui a succédé le départ des professionnels, le groupe étant passablement agité. Quant aux appartements éducatifs, la dispersion des lieux de vie fait que les jeunes se côtoient peu voire pas et leurs 2 représentants ont bien du mal à rapporter leur parole. Nous réfléchissons à mettre des temps de partage pour leur permettre de faire « groupe ».

Le CVS a tenu ses engagements en assurant ses instances malgré l'instabilité des élus. Les changements de groupe et le départ de certains élus sont venus modifier cette instance. Néanmoins, nous mesurons bien pour les enfants impliqués dans cette instance que le fait de se sentir acteur dans l'institution favorise les échanges à tous les niveaux. Etre représenté ou représenté les autres, valorise l'intégration, le respect du lieu de vie et des personnels : le vivre ensemble. Nous déplorons toujours l'absence d'un représentant de la mairie de VILLEURBANNE dans cette instance.

La commission restauration a été mise en place et vient mettre à mal l'idée reçue « que les enfants n'aiment que les frites et les hamburgers » !

Réunions de vie de groupe :

Sur le groupe 1, les groupes de parole se sont faits de façon assez régulières.

Sur le groupe 2, certaines séances de réunion de groupe ont dû être écourtées voire ajournées pour permettre de retrouver une certaine quiétude sur le groupe.

Sur le groupe 3, les réunions de groupe ont lieu dans chaque appartement avec un éducateur responsable de chaque appartement. Dans l'idéal, il serait intéressant qu'à raison d'une fois par trimestre, l'ensemble des jeunes puissent faire part de leurs souhaits cela créerait peut-être un peu plus d'émulation.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Cette année, la plupart des incidents ont fait l'objet d'un traitement et d'une information aux parents et aux autorités de placement. Le personnel de remplacement n'a pas toujours le réflexe des écrits et la cyber attaque est venue impacter la qualité du suivi de ces incidents. Les nombreux départs sont venus ajouter de l'incertitude et exacerber le mélange des problématiques et des souffrances psychiques

L'instance permettant de traiter les fiches incidents a également été mise à mal. L'impermanence du personnel n'a pas permis d'avoir une réflexion au long court. Les fiches d'incidents ont été traités grâce à la pugnacité de la cheffe de service qui a pu reprendre chaque incident en réunion avec les équipes. Une réflexion est à mener au sein de la MECS pour que ces fiches d'incidents restent des éléments concrets à traiter et non des receveurs d « états d'âmes ».

Un incident survenu dans les appartements éducatifs a été traité cette année. Une jeune fille a été victime d'attouchements par le copain de sa colocataire. Les parents ont été informés et ont déposés plainte. Les instances ont été mises eu courant via les documents officiels prévus à cet effet.

2.5 Démarche qualité

La communication est un repère des bonnes pratiques et, dans un souci d'améliorations, le déploiement du logiciel NEMO initié en 2023 aura toute sa place en 2024 pour continuer cette évolution. En effet la cyber attaque dont a été victime l'établissement est venue mettre à mal les réseaux habituels de communication et de traçabilité des évènements de la vie en institution.

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	29/12/2017
1 ^{ère} évaluation interne	2014
1 ^{ère} évaluation externe	2014
2 ^{ème} évaluation interne	2020/2021
2 ^{ème} évaluation externe	2025 prévision

La dernière évaluation interne a eu lieu en 2021 ainsi que la réécriture du projet d'établissement. Le livret d'accueil a été réactualisé.

Les nouveaux personnels seront formés au logiciel ESOPPE qui performe le suivi individuel des jeunes accueillis, ainsi qu'au logiciel NEMO qui doit permettre une amélioration au niveau des transmissions d'information au sein de chaque groupe et de l'établissement.

Le projet appartement et le livret d'accueil seront rafraichis en 2024 pour répondre aux évolutions des projets et préparer l'évaluation externe qui se dessine à l'horizon 2025.

3 Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	9	11	5	80%
Admissions non réalisées	0	26	16	-100%
Dont refus du service	0	26	16	
Admissions en cours de traitement	0	0	1	
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	9	37	32	-72%

Les mouvements ont été assez nombreux, tous réalisés au cours de l'été. De la même manière que l'année précédente, certains glissements ont pu s'opérer à la faveur de ces changements, permettant à des jeunes d'accéder au « graal » c'est-à-dire les appartements éducatifs tant attendus, synonymes de plus de liberté. 5 jeunes ont vu leur vie quotidienne changer ; cet apprentissage à l'autonomie reste compliqué, surtout à 16 ans lorsqu'il faut arriver à tout conjuguer avec un bagage déjà lourd à porter.

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	12,4	11,8	11,14
Pourcentage de filles dans les demandes	178%	32%	36%

La moyenne d'âge est légèrement plus élevée sans doute liée à l'arrivée de 2 adolescents sur les appartements éducatifs.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	29	100%	37	21
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		1
Autre Département	0	0%		
TOTAL	29		37	22

Nous poursuivons notre collaboration avec les services de la métropole qui reste notre principale partenaire. Nous continuons de privilégier notre secteur à savoir l'est lyonnais.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	3	10%	8	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	6	21%	8	1
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	2	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	1
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	3%	0	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	3	10%	1	1
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	1	3%	4	1
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	1	3%	1	4
Territoire MDM St Fons Vénissieux	5	17%	0	2
Territoire MDM Villeurbanne	7	24%	6	2
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	1	3%	4	4
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	4
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	1	3%	2	2
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	
Métropole Méomie	0	0%	0	
TOTAL	29		37	22

Nous sommes majoritairement sollicités par les MDM de notre territoire est avec lesquels nous avons créé un vrai partenariat de confiance.

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	18	62%	19	10
Placement administratif	10	34%	11	9
Placement direct par le juge	1	3%	7	3
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	0	0%		
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%		
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	29		37	22

La majorité des demandes reste des placements judiciaires et dans les quelques placements administratifs, 1 s'est judiciarisé et 3 placements directs ont basculé à l'ASE, la situation n'ayant vu aucune perspective d'amélioration.

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEÉ	13	45%	22	14
Chez les parents avec SAEÉ	4	14%	2	2
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	2	7%		1
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%		
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%		
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	5	17%	9	3
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		1
Chez un assistant familial	0	0%	1	
En établissement médico-social	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	0	0%	1	1
Inconnu	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	5	17%	2	
TOTAL	29		37	22

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	2	2
Maternelle - Primaire - Collège	16	55%	16	21
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	2	2
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	3%	1	1
SEGPA Collège	3	10%	3	3
IME - IMPRO	0	0%		0
Lycée - Lycée prof	6	21%	5	5
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	1	3%	1	1
Salarié	0	0%		
Descolarisation	2	7%	6	6
Autres	0	0%	1	1
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	29		37	42

Nous sommes toujours majoritairement sollicités pour des jeunes en primaire et les collégiens. Cette année, nous avons accueilli 2 adolescents en lycée professionnel en provenance de la MECS BALMONT qui ont pu intégrer les nouveaux appartements éducatifs. Dans la mesure du possible, nous avons maintenu les jeunes dans leurs écoles avant le placement pour leur permettre une continuité et le moins de changement possible, ce qui nous a demandé pour un jeune en primaire de nous réorganiser avec la MDM afin de bénéficier d'un transport en taxi

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Pas de place	16	22		
Non adhésion du jeune	0			
Non adhésion de la famille	0			
En limite d'âge à l'admission	0			2%
Maintien d'une mixité de genre	0			
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	1	4	18	-94%
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0			
Autres	3			
TOTAL REFUS D'ADMISSION	20			

Les refus sont souvent liés au fait que notre structure en MECS était complète, par contre, nous avons dû refuser des dossiers pour les appartements éducatifs en diffus, les profils proposés correspondant à des jeunes en grandes difficultés psychique pour lesquels nous n'aurions pas pu proposer un accompagnement suffisamment sécuritaire au regard des moyens dont nous disposions jusqu'en juillet 2023.

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0			
3 - 6 ans	0	3	2	-100%
6 - 10 ans	4	3	1	300%
10 - 14 ans	3	1	1	200%
14 - 16 ans	0	1	1	-100%
16 - 18 ans	2	3		
18-21 ans	0			
TOTAL DES ADMISSIONS	9	11	5	80%

Nous avons fait l'admission de jeunes – de 6 ans l'année précédente et une fois encore, nous avons rencontré des difficultés au moment des vacances car ils ne sont pas admis en famille d'accueil mais uniquement en centre de vacances du fait de leur âge. Nous avons dû nous organiser en interne au sein du pôle avec la MECS BALMONT pour un accueil de dépannage ce qui n'est pas l'idéal pour des enfants aussi jeunes d'être ballotté d'un lieu à un autre.

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	12,0	9,9	9,3
Pourcentage de filles dans les admissions	56%	45%	40%

Cette année, pour la première fois, nous accueillons un peu plus de filles que de garçons avec des filles plus âgées que les garçons ce qui ne donne pas toujours une bonne dynamique surtout lorsqu'elles sont à la pré adolescence, majoritairement regroupées sur un même groupe. Nous assistons à beaucoup de petits règlements de compte entre elles avec une ambiance parfois pesante et délétère.

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	2	22%	2	2
Placement administratif	7	78%	5	2
Placement direct par le juge	0	0%	4	1
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		
Mesure pénale PJJ	0	0%		

Accueil d'urgence	0	0%		
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%		
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	9		11	5

Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	9	100%	11	5
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
TOTAL	9		11	5

Les usagers sont issus majoritairement de l'est Lyonnais

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	1	11%		
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%		
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	4	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%		
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%		
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	11%		
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%		
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%		1
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	1	11%		
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%		2
Territoire MDM Villeurbanne	6	67%	3	2
Rhône T1 Beaujolais	0	0%		
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%		
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%		
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%		
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	3	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%		
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%		
Métropole Méomie	0	0%		
TOTAL	9		11	5

Nous privilégions autant que possible les demandes émanant de la MDM de notre secteur Villeurbanne avec laquelle nous avons établi depuis de nombreuses années un véritable lien de confiance ce qui facilite grandement le travail, chacun dans sa mission. Nous avons accueilli au cours de l'été pas moins de 6 jeunes sur 9. Néanmoins, nous avons noué d'autres « partenariats » depuis quelques années avec les MDM de Vénissieux et de St Priest et travaillons à nouveau avec les MDM de Décines et Vaulx en Velin depuis cette année.

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAE	6	67%	10	3
Chez les parents avec SAE	0	0%	1	
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	2	22%		
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%		
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%		
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	11%		2
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		
Chez un assistant familial	0	0%		
En établissement médico-social	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	0	0%		
Inconnu	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%		
TOTAL	9		11	5

Il est assez rare que nous soyons sollicités pour des enfants en provenance de leur famille, ce qui fut davantage le cas cette année. Nous mesurons tout l'intérêt d'un travail de proximité car sur les 4, 3 d'entre eux ont eu des droits rapidement ouverts avec la mise en place possible d'accueil séquentiels sur 2024 pour travailler un retour.

Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	6	67%	8	5
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
SEGPA Collège	2	22%		
IME - IMPRO	0	0%		
Lycée - Lycée prof	1	11%	2	
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%		
Salarié	0	0%		
Descolarisation	0	0%	1	
Autres	0	0%		
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	9		11	5

Tous les jeunes avaient un projet scolaire à leur arrivée. Compte tenu de la période d'été, ils ont été soit maintenus dans leur école initiale soit ont bénéficié d'une orientation qui était déjà organisée au moment de leur arrivée. Par contre, pour les primaires, nous avons dû procéder à des inscriptions qui n'ont pu se réaliser seulement à la rentrée compte tenu du fait que nous n'avions pas tous les documents ou que leur arrivée s'est faite au cours de l'été.

Accueil d'urgence

ACCUEIL D'URGENCE	N	N-1	N-2
Nombre d'accueils d'urgence	0	0	0
Nombre de jours			
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence			

Nous n'avons fait aucun accueil d'urgence cette année

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0			
3 - 6 ans	4	4	1	300%
6 - 10 ans	14	8	9	56%
10 - 14 ans	5	7	9	-44%
14 - 16 ans	9	6	7	29%
16 - 18 ans	3	7	6	-50%
Plus de 18 ans	1	1	5	-80%
TOTAL	36	33	37	-3%

Contrairement aux autres années, nous avons une majorité de 6-10 ans liée aux demandes d'admission après des départs en juillet.

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	11,1	12,1	13,2
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	2,8	2,5	2,6
Pourcentage de filles dans les accompagnements	58%	48%	41%

Nous, observons un léger rajeunissement d'année en année qui n'a pour autant été recherché.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	31	86%	20	28
Placement administratif	5	14%	4	1
Placement direct par le juge	0	0%	7	1
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		1
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	0	0%		
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%	2	6
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	36		33	37

Au regard des situations souvent très dégradées que nous rencontrons de plus en plus chaque année, il ne semble pas si étonnant qu'une écrasante majorité des placements soient judiciaires. On note que certains placements administratifs mériteraient souvent d'être judiciairisés et nous nous demandons souvent pourquoi certains services se montrent si frileux pour s'engager dans cette voie.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	36	100%	33	37
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
TOTAL	36		33	37

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	20	56%	23	17
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	2	2
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	1
SEGPA Collège	2	6%		2
IME - IMPRO	1	3%		
Lycée - Lycée prof	12	33%	6	5
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%		
Salarié	0	0%		
Descolarisation	0	0%	1	
Autres	0	0%		
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	1	3%		
TOTAL	36		33	37

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- *Scolarité ou formation*

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	4	11%	2	5
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	7	19%	3	9
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	2	6%	3	3
Nombre de jours d'exclusion cumulés	3		7	16
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	12	33%	9	11

La scolarité est au cœur de l'accompagnement des jeunes accueillis en MECS, l'Ecole est un lieu tiers d'éducation essentiel pour eux.

Tous les enfants de la MECS étaient scolarisés à la fin de l'année. Cependant, l'admission d'enfants durant l'été a engendré des difficultés au niveau des inscriptions scolaires et périscolaires pour la rentrée de septembre. Ceci peut s'expliquer par une équipe de professionnels restreinte suite au départ de titulaires en poste depuis quelques années au sein d'un groupe de vie de l'établissement. Cela a impliqué des difficultés organisationnelles importantes et a multiplié les accompagnements sur le temps méridien puisque des enfants n'étaient toujours pas inscrits à la cantine en début d'année scolaire. En effet, la plupart des enfants scolarisés en primaire ont été répartis au sein de deux établissements scolaires du quartier au vu du nombre d'enfants accueillis de ce niveau. Depuis deux années, nous n'avons pas pu bénéficier de dérogation et tous les derniers arrivés sont scolarisés à l'école Antonin Perrin. A la rentrée 2023, il y avait 10 enfants à accompagner à l'école primaire Antonin Perrin contre seulement 3 enfants à l'école primaire Pasteur. Il a fallu mobiliser une maîtresse de maison afin de garantir la sécurité du groupe d'Antonin Perrin sur le trajet. Cependant, il n'y avait pas nécessairement un adulte restant au sein de la MECS pour les jeunes encore présents dans l'établissement lors des accompagnements scolaires.

Par ailleurs, un enfant bénéficie d'un accompagnement en taxi financé par la MDPH afin qu'il puisse continuer d'être accompagné par son AESH au sein de l'école où il était déjà scolarisé avant le placement. Une autre jeune au collège a pu bénéficier d'un taxi le temps qu'elle apprenne le trajet afin de le réaliser en autonomie. C'est d'ailleurs un projet qui a été porté par une éducatrice en stage au vu des difficultés persistantes de recrutement et le manque de personnes stables dans l'équipe.

Les divers rendez-vous extérieurs comme les rendez-vous médicaux, les visites médiatisées, les projets personnalisés, les suivis orthophonistes, etc. ont impliqué des absences régulières à l'école. Ceci peut s'expliquer en partie par l'admission de jeunes qui bénéficient d'une notification MDPH et qui nécessitent un suivi conséquent. Depuis l'annualisation au mois de juin 2023, les horaires de l'équipe éducative ont évolué de sorte à ce qu'il y ait toujours un éducateur par groupe concernant les deux groupes transversaux car il peut même arriver qu'il y ait deux rendez-vous qui entre en conflit dans notre planning. Il y a en plus une maîtresse de maison par groupe qui peut assurer la permanence lorsqu'il y a des enfants présents à la MECS.

Cette année, nous avons opté pour inscrire les enfants de primaire au périscolaire au temps de soutien aux devoirs. Mais nous avons constaté que cela empêchait d'avoir un temps de pause entre l'école et le quotidien à la MECS. Cependant, cela implique que la plupart des enfants sont absents jusqu'à 18h et permet de programmer des rendez-vous ou d'assurer le travail administratif de plus en plus conséquent sur ce temps-là.

Il est essentiel de décrire plus précisément le cas qui concerne les jeunes accompagnés au sein du groupe « des appartements éducatifs ». L'ensemble des adolescents étaient scolarisés en fin d'année. Pour les appartements éducatifs pour l'année 2023, on relève :

- 12 jeunes scolarisés au Lycée (général et professionnel)
- 1 jeune scolarisé en IME
- 1 jeune en recherche d'emploi

Sur l'année 2023, aucun jeune scolarisé au lycée n'a bénéficié d'une mesure MDPH. Seul l'adolescent accueilli en IME bénéficie d'une orientation MDPH renouvelée, le jeune va ainsi pouvoir rester inscrit à l'IME après ses 18 ans.

Quelle que soit l'orientation, de nombreux stages sont à effectuer dans l'année pour se confronter à la réalité du monde du travail. Les recherches de stages sont aussi l'occasion de travailler le degré d'autonomie de chaque jeune pour ces démarches : Elaborer une lettre de motivation + un CV, passer un appel téléphonique, démarcher des entreprises. Certains ont la capacité de les réaliser seuls mais en fonction des besoins nous les accompagnons sans pour autant faire à leur place.

Déscolarisation :

La collaboration avec le personnel encadrant des lycées a permis d'anticiper pour certains élèves décrocheurs, de se remobiliser.

Nous constatons que l'absentéisme reste très important sur le groupe des appartements éducatif car l'équipe éducative est peu présente le matin en raison d'un manque d'effectif ; les éducateurs, au nombre de trois, ne pouvant couvrir toute la plage horaire. Les adolescents peuvent ainsi profiter de l'absence d'éducateurs pour ne pas se rendre en cours et nous constatons de très nombreux retards et absences le matin, qui pourraient pour certains, remettre en question leur passage en classe supérieure. Un des jeunes scolarisés en lycée professionnel ne se rend ainsi plus en cours depuis la fin de l'année 2023.

Le nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards scolaires répétés est de 12 sur l'année 2023 sur un échantillon de 14 jeunes.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	1	3%		
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	1	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	8	22%	6	2
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%		
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%		
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	3%		
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%		
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	1	2
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	2	6%		

Territoire MDM St Fons Vénissieux	10	28%	12	14
Territoire MDM Villeurbanne	14	39%	8	12
Rhône T1 Beaujolais	0	0%		
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%		
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%		
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%		
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	3	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%		
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%		
Métropole Méomie	0	0%	1	
TOTAL	36		33	37

Les dossiers en provenance de Vénissieux sont restés stables, 1 seule fratrie est rentrée à domicile et nous n'avons pas été sollicités par ce service. Par contre, la MDM de Villeurbanne nous a massivement sollicitée au cours de l'été. Nous avons continué d'accueillir des fratries mais pas que.

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	3	8%	2	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	8	22%	4	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	3	8%	1	1
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	0	0%		
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	10	28%	6	5
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	11	31%	7	3
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	14	39%	11	7
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	2	6%	2	4

L'année écoulée a fait connaître de nombreux changements au sein du groupe 1. En début d'année 2023, le groupe était transversal, se composant d'enfants allant de 6 à 9 ans (4 enfants) et d'adolescents de 12 à 15 ans (6 ados). Les réflexions sur les conduites à risques étaient alors extrêmement présentes avec des questions autour de la sexualité impliquant le

consentement, la protection contre les IST/MST, les grossesses non désirées, l'IVG etc... Les difficultés relationnelles et questionnements liés à l'adolescence ont pu créer chez certains jeunes des accès de violence tant au sein de la MECS que hors des murs. La question de la consommation d'alcool et ou de drogue à l'extérieur de la structure, a conduit certains adolescents à des conduites à risques et des mises en danger (intensité et caractère illégal de la consommation). Les éducateurs n'étant pas forcément formés pour répondre de façon adaptée à ces questions posées par les jeunes au sujet de leur vie affective et sexuelle ni au consommation de toxique ont pu se sentir parfois dérouterés et en difficulté. L'équipe éducative trouverait utile de bénéficier d'une formation sur ce sujet.

En aout 2023, les adolescents les plus âgés sont descendus sur les appartements éducatifs qui tendent à accompagner les jeunes vers une plus grande autonomie. 5 nouveaux enfants sont donc arrivés tous entre 8 et 10 ans.

Les questions de la santé mentale et de la violence ont été prépondérantes suite à l'arrivée des nouveaux enfants. En effet, la violence physique et verbale a été très présente, nécessitant des contentions éducatives régulières de plusieurs enfants sans que les nouveaux et jeunes professionnels ne soient forcément formés. De nombreuses crises de colère d'enfants a pu amener un professionnel à devoir se détacher du groupe pour apaiser celui qui était en souffrance. Il arrive cependant régulièrement que les éducateurs soient seuls à intervenir en particulier les matins où il n'y a pas de doublure. Par conséquent, l'éducateur est obligé de trouver d'autres stratégies, en devant laisser l'enfant dans sa chambre ou abrèger ces temps primordiaux de contenance psychique, or ces temps sont souvent les moments où l'enfant est le plus apte à se confier.

Deux tentatives de suicides se sont déroulées sur l'étage, l'une médicamenteuse (médicaments ramenés du domicile) et l'autre par asphyxie (sac plastique sur la tête), fort heureusement observé suffisamment à temps pour intervenir. Ces TS sont les conséquences de mal-être qu'il est quasiment impossible, en l'état, de prévenir. Le manque de temps de réflexion en équipe, de temps clinique (une heure de réunion en moins par rapport à 2022, c'est-à-dire 3h00 au lieu de 4 initialement) et de temps passé avec les enfants handicapés. Nous avons récemment eu un cas de menace avec un couteau d'un enfant sur un autre, deux fugues et une enfant qui a tenté de se jeter par-dessus la rambarde de l'escalier, retenue à bout de bras par les éducateurs alors présents. La contention qui en a suivi nécessitait deux adultes pour être faite en sécurité, laissant seule la collègue avec les 19 autres enfants présents sur les deux étages du foyer.

Les conduites à risque que l'on voit apparaître aujourd'hui sont difficilement accompagnées par manque de moyen humain. Beaucoup de ces comportements nécessiteraient d'être plus en lien et plus proches des enfants, or les exigences administratives et le nombre de professionnels présents par jour ne nous permet que très rarement de combler ce besoin pourtant essentiel de lien avec les enfants

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1	N-2
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	5	14%		4
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	0	0%		1
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	4	11%	2	5
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	12	33%	8	4
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	4	11%	1	1
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	11	31%	20	12
TOTAL	36		31	37

Peu d'enfants bénéficient d'un droit d'hébergement les fins de semaines. Le nombre d'enfants à la MECS les weekends reste conséquent. Au sein d'un des groupes de vie, seul un jeune accompagné se rend chez sa maman les fins de semaine de manière irrégulière. Au sein de l'autre groupe la moitié se rend en famille les fins de semaine. Par conséquent les weekends sont très chargés à la MECS bien que certains jeunes aient pu sortir à la journée en visite accompagnée ou libre.

Nous avons dû revoir en septembre les horaires de l'équipe éducative en conséquence pour qu'il y ait systématiquement 3 éducateurs en poste pour 16 à 18 jeunes par week-end. Il suffit qu'il y ait un jeune qui doivent se faire hospitaliser et cela devient très compliqué, sans parler du fait que seul 2 éducateurs couvrent les matinées en week-ends.

Cette nouvelle organisation, lorsque tout se passe bien, permet aux éducateurs de proposer des activités sur l'extérieurs, véritable bouffées d'oxygène pour pouvoir redémarrer la semaine avec des choses à raconter aux copains.

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers concernés	18		14	
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	7			
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	1			

Les visites médiatisées avec les parents et avec la famille élargie ont lieu à la MDM de Vénissieux, de Villeurbanne, de Vaulx en Velin ou bien au sein d'associations partenaires. La plupart du temps, les trajets sont assurés par la MECS. Nous essayons lorsque cela est possible de demander un accompagnement par un taxi. Dans tous les cas, cela mobilise un éducateur pendant au moins 30 minutes voire une heure en cas de circulation rien que pour le trajet aller à cela se rajoute le retour, ou plus lorsqu'il doit rester sur place pour faire le retour également. Cela implique qu'un seul éducateur reste présent au sein du groupe de vie pour quasi la totalité des enfants, sachant que certains jeunes sont des enfants qui sont peu autonomes et que d'autres ont besoin d'attention quasi permanente. La gestion de crises qui peuvent survenir devient complexe puisque pour information la formation MAPA dispensée cette année-là implique l'intervention de deux adultes. Il en est de même pour les mercredis après-midi qui sont des temps privilégiés pour planifier ces temps de rencontre.

Il arrive également de devoir accompagner plusieurs enfants en visite médiatisée en même temps, sur des destinations complètement opposées (Vénissieux, Villeurbanne, Vaulx en Velin) ce qui devient très compliqué avec 2 éducateurs présents, quid de qui reste avec les enfants du groupe pendant ce temps-là. Cela peut mettre à mal l'enfant qui aurait besoin d'être seul avec l'éducateur pour exprimer ses émotions, et parfois l'appréhension de la visite.

Lorsque les visites sont organisées sur le temps scolaire, cela peut mettre en difficulté le jeune dans ses apprentissages car il va manquer des cours régulièrement.

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	8	22%	6	6
Nombre d'utilisateurs concernés par un suivi psychiatrique	10	28%	5	13
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	271		484	282
<i>Dont généralistes</i>	107		88	83
<i>Dont spécialistes</i>	105		126	69
<i>Dont psychologues</i>	59		270	130
Nombre d'utilisateurs concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	6	17%	2	5

En 2023, Les Peupliers accueillent 7 enfants bénéficiaires d'une notification MDPH, ce qui représente 19% des enfants de la MECS. Les deux années précédentes, la MECS comptabilisait 6 enfants avec cette notification. Cette spécificité nécessite un accompagnement éducatif renforcé auprès de ces enfants. En effet, leurs troubles, qui peuvent être variés, comportement ou apprentissage, requiert un soutien quotidien plus important que pour les autres enfants. Il est nécessaire de les accompagner une à deux fois par semaine vers des soins spécialisés, telle qu'une prise en charge orthophonique et/ou psychologique.

Cette année, les équipes éducatives ont noté cinq hospitalisations, soit 14 % de plus que l'an passé. Le mal-être de certains jeunes nécessite une hospitalisation de plusieurs jours en service pédopsychiatrique afin d'évaluer leur souffrance et imaginer la mise en place d'un suivi psychologique ou psychiatrique, avec parfois la mise en place d'un traitement. Cependant, la plupart des crises des enfants sont maîtrisées et contenues par les équipes éducatives, limitant parfois la prise en charge psychologique/psychiatrique de l'enfant.

Le cabinet médical généraliste, situé à côté de la MECS avec lequel nous entretenons un partenariat de proximité, parvient à nous fixer des rendez-vous rapidement en fonction de la gravité des situations médicales. Nous constatons globalement une baisse du nombre de rendez-vous médicaux par rapport à l'an passé, (tous confondus : généraliste, spécialiste, psychologue). Toutefois, nous observons une hausse des rendez-vous médicaux avec les médecins généralistes. Il s'agit principalement de rendez-vous médicaux concernant des infections virales ou bactériennes, de légers traumatismes corporels, des renouvellements d'ordonnances, des bilans de santé ou vaccination. Nous pouvons également faire appel aux services de Medsoins 7/7, un cabinet médical ouvert le soir et le week-end, ou encore à SOS Médecins, qui intervient directement au sein de la MECS notamment la nuit. Il nous arrive aussi d'amener des enfants directement au service des urgences de l'hôpital pour enfants HFME lors d'accident traumatique par exemple.

Tous les enfants de la MECS rencontrent le médecin généraliste a minima une fois par an et jusqu'à 8 fois dans l'année. Nous constatons qu'ils sont régulièrement en demande de rendez-vous médicaux, s'inquiétant rapidement de leur état corporel très souvent en lien avec leur état psychique. Les adolescents et pré-adolescents notamment, période transitoire où le corps se développe et l'esprit évolue, sont les plus demandeurs de rendez-vous avec le médecin généraliste par rapport aux plus jeunes ce qui demande par ailleurs une régulation régulière des demandes par les équipes éducatives.

La plupart des enfants de la MECS bénéficient d'un suivi par un psychologue ou un psychiatre du CMP ou de l'ITAAC, toutes les semaines ou deux fois par mois. Certains enfants rencontrent aussi de manière régulière la psychologue de l'institution. Par ailleurs, 10 jeunes, soit le double de l'année dernière sont suivies par un psychiatres, soit 28% des enfants accueillis. L'orientation vers ces professionnels est coordonnée par la psychologue de l'institution et se fait par l'intermédiaire d'une Plateforme d'Orientation Pédopsychiatrique

(POP). Nous essayons, dans la mesure du possible, de regrouper certains rendez-vous à l'ITAAC, sur des créneaux horaires proches, afin d'optimiser au mieux nos déplacements. Malgré tout, ces accompagnements mobilisent pendant parfois plusieurs heures un éducateur sur place et peut mettre en difficulté le reste de l'équipe éducative restée à la MECS avec un nombre d'enfants parfois conséquent.

Nous notons aussi de nombreux rendez-vous médicaux vers des spécialistes, tels que dentistes, orthophonistes, ophtalmologues ou kinésithérapeutes. Chaque équipe éducative s'occupe du suivi santé des enfants de son groupe de vie. Elle complète et comptabilise les divers rendez-vous médicaux, note les conclusions de chaque rendez-vous chez les médecins généralistes ou spécialistes et les suites à donner.

Nous essayons dans la mesure du possible, de fixer ses rendez-vous médicaux sur des temps hors scolarité, notamment les mercredis. Ce jour est chargé pour les enfants et les éducateurs en terme d'accompagnement vers le soin, demandant une « gymnastique » parfois lourde dans l'organisation de la journée qui est à ajuster en permanence. Mais force est de constater que les rendez-vous orthophoniques, psychologiques et avec des spécialistes empiètent le plus souvent sur les temps scolaires obligeant l'enfant à manquer une partie de sa journée d'école. Ces rendez-vous médicaux nécessitent un aménagement quasi quotidien, les journées sont à réajuster en permanence en fonction des priorités. Il faut penser à prévenir les instituteurs ou personnel périscolaire, se caler sur les horaires d'ouverture et fermeture des écoles ou des emplois du temps des collégiens/lycéens. Il faut prévoir un éducateur pour assurer le trajet et le temps de soin mais aussi l'accueil des autres enfants parfois restés à la MECS. Tous ces accompagnements vers le soin nécessitent du temps au détriment de l'accompagnement quotidien des enfants ou les liens avec les partenaires qui restent parfois insuffisants faute de temps ou d'éducateurs disponibles.

En conséquence, le soin prend une place importante dans le quotidien des enfants et dans l'organisation des accompagnements par les équipes éducatives de l'institution car a minima un rendez-vous médical jusqu'à trois rendez-vous ont lieu chaque jour. Ainsi, il apparaîtrait souhaitable pour ne pas mettre en difficulté les équipes éducatives ainsi que le public accompagné, de pouvoir demander la prise en charge et le financement de trajets en taxi pour certains des enfants vers ces partenaires de soin.

Travail clinique en institution

Le temps psychologue à la MECS les peupliers correspond à un 0.40 ETP réparti entre le mardi et le jeudi. La pratique du psychologue à la MECS les Peupliers se situe au carrefour entre les jeunes, les familles, les équipes et les partenaires extérieurs. Monsieur Faburel a remplacé la psychologue titulaire, Clara Schuehmacher, qui était en congé parental jusqu'à

avril 2023. Une journée de tuilage a pu s'organiser afin de préserver la continuité des différents accompagnements.

I. Le travail clinique institutionnel au sein de la MECS

Le/La psychologue participe aux réunions pluri-professionnelles hebdomadaires des trois groupes afin d'échanger autour des jeunes. La cheffe de service, l'équipe éducative, le/la psychologue et parfois les maitresses de maison sont présents sur ces temps de réunion. Le temps hebdomadaire consacré aux réunions pour le/la psychologue est de 4H30 par semaine. Ce temps de co-construction vise à élaborer autour de situations qui ont pu interpeller, et ainsi partager ses ressentis et vécus autour de l'accompagnement du jeune. Le rôle du psychologue est de nourrir les échanges et les pistes de compréhension ainsi que d'accompagner les équipes à développer des outils éducatifs et à co-construire des réponses éducatives en fonction des situations et des projets de chaque jeune. En dehors de ces temps de réunions le/la psychologue peut être sollicité sur des temps informels par les différents professionnels.

Le/la psychologue participe à l'ensemble des projets personnalisés des enfants/adolescents accueillis sur la MECS. Ce temps se fait en présence du jeune, de son ou de ses parents, de l'éducateur référent, de la cheffe de service. La présence du psychologue lors de ces temps est pertinent afin d'étayer l'échange et de soutenir le projet de soin pour le jeune.

II. Le travail clinique auprès des enfants et adolescents

Le/la psychologue donne la possibilité aux jeunes de bénéficier d'un espace individuel de soin ou de rencontres ponctuelles. Indépendamment de la pertinence clinique, le temps psychologue sur la MECS, ne permet pas de rencontrer l'ensemble des jeunes, un certain nombre sont suivis sur l'extérieur. La demande de soin part du jeune ou de l'équipe éducative qui va accompagner l'enfant/l'adolescent dans cette première démarche.

Nombre d'enfants/adolescents suivis et rencontrés en entretien sur la MECS depuis Janvier 2023 à Décembre 2023 :

- Le/La psychologue a rencontré/suivi 22 jeunes sur 105 rendez-vous. Les rendez-vous prévus qui n'ont pas eu lieu ne sont pas comptabilisés (absence du psychologue, jeune qui ne souhaite pas venir, jeune malade ou absent, oubli de rendez-vous).

Enfants/adolescents bénéficient d'un suivi sur l'extérieur sur des rythmes différents :

- 9 jeunes sont suivis sur l'ITTAC de Villeurbanne
- 1 jeune sur Unité ADIS
- 1 jeune sur le CMP de Saint Priest

La prise en charge psychologique est en cours de construction pour certains jeunes arrivés au milieu de l'année 2023.

Grâce à la présence d'une stagiaire psychologue un groupe conte a pu se mettre en place fin décembre 2023 et se poursuivra en 2024. Trois jeunes participent à cette première session du groupe conte. Le groupe peut être proposé à cinq jeunes maximum en fonction de leur projet.

C'est dans une dynamique de l'allé vers que le psychologue propose également des temps sur les groupes afin de rencontrer les jeunes. Ils sont essentiellement proposés pendant les vacances.

III. Le travail de lien avec les partenaires extérieurs

Le/la psychologue a également un rôle d'interface et d'articulation entre la MECS et les différents partenaires avec lesquels nous sommes amenés à échanger, soit pour des orientations soit pour des situations communes. Ce travail de mise en lien permet d'établir une continuité dans le suivi et l'accompagnement du jeune afin de lui offrir une prise en charge globale et sur-mesure.

Le principal partenaire de soin est l'ITTAC de Villeurbanne où la majorité des jeunes accueillis y sont suivis par différents professionnels. Ce travail se fait par le biais de rencontres en présentiel mais également de liens téléphoniques ou d'échanges de mails.

Des rencontres partenaires ont également été organisés avec la maison des ados et le PAEJ afin de connaître les différentes possibilités d'accompagnement sur le territoire et de créer un réseau en amont des demandes. Dans une volonté de soutenir le travail partenarial et de faciliter la continuité des prises en charge une rencontre avec les psychologues de l'IDEF a également été organisée.

Lorsqu'il est nécessaire et possible le/la psychologue participe également aux synthèses avec les partenaires de l'ASE.

IV. Le travail avec les familles

Le/la psychologue rencontre les familles lors des projets personnalisés et quand cela est possible lors des admissions. La présence du psychologue lors de ces temps permet d'étayer le lien parents enfants et également de comprendre les différents enjeux du placement. Le psychologue n'étant pas dans le quotidien du jeune il permet d'avoir un regard de côté sur la situation et permet ainsi un travail pluridisciplinaire. Afin de travailler les situations il serait pertinent de proposer d'autres temps avec les familles mais cela n'est pas possible avec un 0,40 ETP.

- **Prises En Charge Partagées**

	Année N	N-1	N-2
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	0	0	1

Aucun jeune n'a bénéficié de prise en charge partagée

- **Accueils relais et séjours de vacances :**

Comme chaque année nous travaillons en partenariat avec différentes associations dont « AVEN et Vacances pour tous » donnant ainsi la possibilité aux enfants de la MECS des Peupliers de bénéficier de séjours en Famille d'accueil sur des temps de vacances scolaires. Ces temps d'accueil, de rencontre et de partage hors des murs du lieu de placement offrent aux jeunes une vision différente de la vie de famille.

Au cours de l'année 2023, nous avons fait le choix de travailler essentiellement avec ces associations.

Sur le plan éducatif, elles apportent une stabilité et un équilibre de vie familiale que nous jugeons nécessaire et indispensable dans la construction psychique du public que nous accompagnons quotidiennement.

Par ailleurs, cela leur permet d'expérimenter, d'éprouver de nouvelles relations sociales en dehors du cadre institutionnel et ou scolaire.

Certains enfants placés depuis quelques années maintenant ont l'opportunité de consolider des liens d'attachement avec ces personnes.

Nous observons néanmoins que les demandes d'inscription en famille d'accueil sont en fortes augmentation depuis ces derniers mois.

De plus, les recherches, l'inscription et l'accueil d'un des plus jeunes d'une fratrie s'en est trouvé quelque peu difficile à aboutir du fait du jeune âge de l'enfant. En effet, l'agrément pour l'accueil de ce dernier n'a pu se faire.

Une situation nous conduisant à orienter nos démarches du côté des centres de séjours type colonie de vacances. Cela afin de garantir les places pour un séjour adapté.

En parallèle, cela a requis une organisation particulière en lien à un départ en différé nécessitant de faire appel à la MECS de Balmont pour prendre le relais sur la PEC et l'accompagnement au séjour.

Le bilan de cette année 2023 confirme à nouveau un engouement pour la mise en place de ces séjours en famille d'accueil. Les départs sont souvent signe d'empressement de la part des jeunes.

Comme à leur habitude, les associations, nous transmettent les fiches descriptives permettant ainsi aux jeunes d'en prendre connaissance et ainsi de mieux appréhender, visualiser le lieu où il ira séjourné.

Nous organisons conjointement ces temps de vacances en prenant compte des paramètres liés à la continuité de service pour permettre aux enfants de maintenir le lien avec leurs parents durant cette période. A savoir la mise en place des appels médiatisés assuré par les familles d'accueil.

Nous notons au cours de cette année 2023, une meilleure organisation dans la mise en place des visites médiatisées.

En effet, celles-ci sont planifiées soient avant ou après le séjour. Evitant ainsi d'interférer au cours des vacances ayant pu mettre en difficulté les familles d'accueil qui a à charge d'autre jeune que celle de la MECS des Peupliers.

A l'issu des vacances, nous recevons également un compte rendu de séjour, un point récapitulatif de l'enfant du temps passé en famille. Cela permet aux équipes d'avoir un retour, de réajuster et de prévoir un éventuel séjour dans la même famille pour les prochaines vacances.

C'est par ailleurs l'occasion de donner la parole aux jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu, ressentis. Les retours sont très souvent positifs. Le fait de rompre avec la collectivité est un souffle nécessaire et non négligeable qu'ils mettent en avant. C'est temps implique un cadre horaire suffisamment souple pour un rythme plus détendu et adapté.

Les jeunes peuvent exprimer leurs difficultés à revenir et réinvestir la collectivité après leur séjour en famille d'accueil. On observe à ce titre qu'un temps de réadaptation est indispensable.

Cependant cette période de transition nécessaire apporte plus d'apaisement dans le quotidien du jeune.

Ce sont des expériences vécues comme une vraie bouffée d'air frais pour ces jeunes qui pour une partie d'entre eux, ne bénéficient pas de retour au sein de leur famille. Et ce même au cours des temps de weekend.

Néanmoins, nous regrettons à ce jour que les moyens alloués ne soient pas suffisants pour permettre aux enfants de partir plus souvent contribuant ainsi à un mieux-être et un équilibre psychologique. Mieux être ayant inévitablement une répercussion parfois à moyen long terme dans leur développement personnel. Il est souvent question dans ces situations de prioriser les enfants ne pouvant rentrer chez eux pour leur donner la possibilité de vivre ces temps sur l'extérieur.

En effet, nous pensons qu'il serait important et enrichissant de permettre aux enfants/jeunes dont les situations ne permettent pas des droits de visites et d'hébergements réguliers, de bénéficier plus souvent de ce type de séjour sur l'extérieur.

Aujourd'hui, nous vivons une hausse des prix sans précédent et les séjours extérieurs ne font pas exception à la règle. Comparativement aux budgets qui nous sont alloués par nos financeurs ces derniers ne nous permettent pas de répondre favorablement aux besoins et attentes du public pris en charge.

En effet, faute de moyens suffisants par le budget, nous sommes dans l'obligation de faire des choix calculés sur les enfants que nous privilégions à faire partir sur la période de vacance. Au risque de délaissier par manque de moyens un ou plusieurs autres jeunes qui auraient au même titre besoin d'un séjour sur l'extérieur.

Il est nécessaire pour ces enfants de pouvoir se ressourcer en dehors de la collectivité à minima quelques jours sur chaque période de vacance. Une façon de les aider à se représenter, se structurer voir se projeter.

L'exercice professionnel du quotidien sur le terrain, nous laisse entrevoir les manques, carences de vie en famille. Ces enfants tributaires subissent la collectivité en permanence. Ainsi leur offrir ces temps familiaux leurs seraient bénéfiques et contribuerait à leur bien-être. Nous répertorions des demandes de plus en plus régulière émanent des enfants de la MECS.

Il est prouvé les bienfaits bénéfiques que ces expériences procurent à l'enfant dans sa construction physique et psychique. C'est en effet, vivre d'autres réalités sociales, culturelles et transmettre des valeurs familiales. C'est participer au développement et à l'épanouissement de l'enfant, c'est contribuer à la socialisation de ce dernier, à son autonomie, à la confiance en soi etc...

Ces moments vécus viennent étayer un sentiment d'appartenance dont un enfant, adolescent en devenir a grandement besoin.

Evaluation annuelle des projets personnalisés

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	2	1	2
Quelques critères minoritaires satisfaits	2	2	3
Critères globalement satisfaits	25	6	3
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	1		6
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	1		
TOTAL	31	9	12

Le bilan est une fois de plus positif dans le sens où les familles, dans l'ensemble ont répondu présent. Lorsque le parent ne vient pas, surtout lorsque nous renouvelons l'invitation, c'est souvent un bon indicateur de ses difficultés à prendre part au quotidien de son enfant. Malheureusement, comme les années précédentes, nous ne sommes pas parvenus à mettre en place un 2^{ème} temps de rencontre faute de temps ou de professionnels présents dans la continuité. Pour autant, nous avons fait des points réguliers afin de préparer les audiences avec le jeune et la famille.

3.3 Usagers sortis

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	6	6	13

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	0			
4 à 12 mois	0			
1 à 3 ans	5		4	12
Plus de 3 ans	1		2	1
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	3,06			

Contrairement à quelques années en arrière où les placements étaient beaucoup plus longs pouvant aller jusqu'à 10 ans, force est de constater qu'ils se réduisent sans que ce soit toujours une bonne chose. Nous sommes parfois assez interloqués par des décisions prises en audience qui accordent un retour alors que les services sociaux de l'ASE comme notre établissement alertent dans leur rapport sur certaines situations qui demeurent suffisamment inquiétantes pour ne pas envisager un retour. Nous avons eu le cas cet été pour une fratrie alors même que l'avocat des enfants mettait en avant ses inquiétudes. Nous avons dû faire marcher nos contacts au sein de l'association permettre un accueil externalisé. Cependant dans bien des cas, le retour via une service SAEE peut ne pas être suffisant et reconduire à un placement si la famille ou l'enfant ne sont pas prêts.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	2	33%	4	4
Fin de mesure - Majorité	3	50%		6
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	1	17%		
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	1	17%	1	2
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%		
Déménagement et autres	0	0%	1	
TOTAL	7		6	12

Nous avons dû procéder au départ un peu forcé d'une pré adolescente, mais d'un commun accord avec l'ASE, pour laquelle une orientation en famille d'accueil était prévue de longue date sans que cela n'aboutisse. Cette jeune était en grande difficulté psychique avec des passages à l'acte de plus en plus violents liée à son handicap qui creusait un peu plus chaque jour un fossé entre elle et les autres jeunes de la structure.

3.3.3 Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	1	17%		
Chez les parents avec SAEE	1	17%		1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	1	17%		3
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	2	33%		
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%		
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	17%	1	2
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		
Chez un assistant familial	1	17%	1	
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	0	0%	1	7
Inconnu	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%		
TOTAL	7		3	13

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%		0
Maternelle - Primaire - Collège	1	17%	23	3
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	1
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	
SEGPA Collège	1	17%	0	
IME - IMPRO	0	0%	2	
Lycée - Lycée prof	3	50%	6	2
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	1	17%		
Salarié	0	0%		
Descolarisation	0	0%		
Autres	0	0%	0	7
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	1	17%	1	
TOTAL	7		33	13

Les orientations ont été suffisamment travaillées en amont pour que les jeunes aient une solution scolaire dans leur nouveau lieu d'hébergement.

4. Locaux et moyens matériels

Comme chaque année, 2023 a eu son lot de réparation, réfection et remplacements en tout genre.

Ainsi, l'année 2023 a été marquée par des travaux de rafraîchissement, d'embellissement des couloirs du rez-de-chaussée, l'installation de nouvelles cuisines sur les groupes 1 et 2, l'installation d'un visiophone à l'entrée de l'établissement permettant une sécurité renforcée en 2023 et d'un portail électrique neuf.

Les bureaux, fauteuils des équipes des groupes un et deux ont été changés ainsi que des travaux de réaménagement dans le bureau du groupe 2.

L'année 2023 est l'année où l'établissement est doté du logiciel d'annualisation et de gestion des plannings. Evènement important pour l'institution qui ne connaissait pas l'annualisation, avec les craintes des uns et des autres que ce changement venait questionner.

Des appartements plus proches de la Mecs ont pu être loués, afin de répondre au plus près du projet d'accueil de jeunes issus de la protection de l'enfance avec les problématiques spécifiques à ce public.

2 véhicules ont été achetés cette année, un pour renouvellement classique et le deuxième suite à un accident sans dommages corporels.

Nos soucis avec notre prestataire de restauration de sont terminés avec l'arrivée d'un nouveau cuisinier sérieux et compétent. Le problème des livraisons reste néanmoins à traiter.

5. Perspectives 2024

2024 est l'année d'une nouvelle réorganisation de la protection de l'enfance au sein de l'association. Les territoires existants sont regroupés en secteur protection de l'enfance. Ce nouveau secteur sera sous la responsabilité de Jean Dominique BITTEL. Gilles GUIGNARD quitte ses fonctions pour prendre la responsabilité du secteur ACOLEA AMPH.

Les pôles existants dans les territoires restent dans la même configuration.

La politique de former le personnel en interne est maintenu. Des formations à l'utilisation des logiciels NEMO et ESOPPE seront de nouveau mises en place, essentiellement pour les nouveaux arrivants,

Un bilan de la première période d'annualisation sera fait, avec un travail sur les premiers retours des salariés sur ce nouveau fonctionnement généralisé à l'ensemble de l'association.

D'un point de vu matériel, des achats sont prévus en 2024 pour la cuisine, avec notamment des armoires positives et négatives, ainsi que du matériel de mixage (batteur et blinder) et des conteneur isotherme chaud froid.

Des réfections et aménagements sont également au programme en 2024, afin d'améliorer le bien-être de tous et de chacun. Le bureau de la psychologue sera refait et aménagé avec du mobilier plus adapté à la fonction du lieu, avec la mise en place de stores pour respecter l'intimité des personnes.

Du matériel pour le groupe studio et appartements est également projeté sur 2024 avec le remplacement d'un congélateur, de cuisinière et de certains lave-linge.

Pour les groupes de la MECS, de l'appareillage électroménager est également au programme avec le changement de deux lave-vaisselle et d'un téléviseur.

La réfection des bureaux des équipes 1 et 2 sera effectué.

Pour ce qui concerne les maitresses de maison, elles pourront bénéficier du remplacement des aspirateurs défectueux et d'une nouvelle centrale vapeur pour la lingerie.

Un nouveau projet avec l'ONPE pourrait voir le jour aux PEUPLIERS en 2024. La Mairie de VILLEURBANNE soutien ce projet sur la découverte de la pratique musicale, et la situation géographique de la MECS est toute indiquée pour cette participation.